

## ANNEXE EAU POTABLE

### Annexe 13 : Commune de Marignane

#### 1°/ Population desservie

La population servant de base au calcul des équipements du PLU est de : 34 154 habitants (données INSEE 2014). Le nombre d'abonnés pour l'eau potable est de 8 864. Le parc des compteurs au 31/12/2016 est de 8 483 sur Marignane.

#### 2°/ Besoins en eau potable

La consommation actuelle pour la commune de Marignane est de 2 223 160 m<sup>3</sup>/an.

#### 3°/ Ressources en eau et traitements de potabilisation

Les eaux de la Durance, via le Canal de Marseille, constituent la ressource en eaux brutes de la commune. Elles sont traitées par les centres des Giraudets et de Valtrède d'une capacité de production totale de 990 L/s (800 L/s pour la première, 190 L/s pour l'autre) et une production moyenne de 533 L/s. Le centre des Giraudets affiche des volumes produits journaliers proches de la capacité de production en période de pointe (90% de la capacité en 2016 et plus de 100 % en 2015). Il est composé de trois unités anciennes en rive gauche du Canal de Marseille, et d'une unité récente en rive droite.

Il n'existe actuellement aucun secours en termes de ressource d'adduction.

Un projet est actuellement à l'étude pour doubler la capacité de production de l'usine des Giraudets en Rive Gauche et atteindre 1 000 L/s en marche normale et 1 300 L/s en pointe, ce qui permettrait de couvrir les besoins à l'horizon 2040. Le projet prévoit aussi de supprimer les usines en Rive Droite des Giraudets et l'usine de Valtrède.

Projection 2040	Unité	Moyenne	Pointe	Extrême
Volume journalier eau traitée	m <sup>3</sup> /j	54 350	80 000	91 000

Afin d'assurer une sécurisation en ressource, adduction (alimentation en eau brute), production d'eau potable et distribution, la Métropole projette d'engager une étude pour la création d'un feeder (réseau principal de distribution) entre le quartier de l'Estaque à Marseille et le secteur de Bastide Neuve à Châteauneuf-les-Martigues. En effet, la Métropole dispose sur Marseille de trois usines de production d'eau potable de grande capacité, pouvant traiter les eaux de la Durance transportées par le Canal de Marseille, ou les eaux du Verdon transportées par le Canal de Provence. Ces trois usines alimentent des réseaux de distribution qui sont maillés entre eux.

Les traitements appliqués aux eaux superficielles sur les deux usines sont :

- Une coagulation-décantation
- Une filtration sur sable
- Une désinfection à l'ozone
- Une chloration

#### 4°/ Distribution

La commune de Marignane comporte un réseau de 134,8 km et aucune station de pompage.

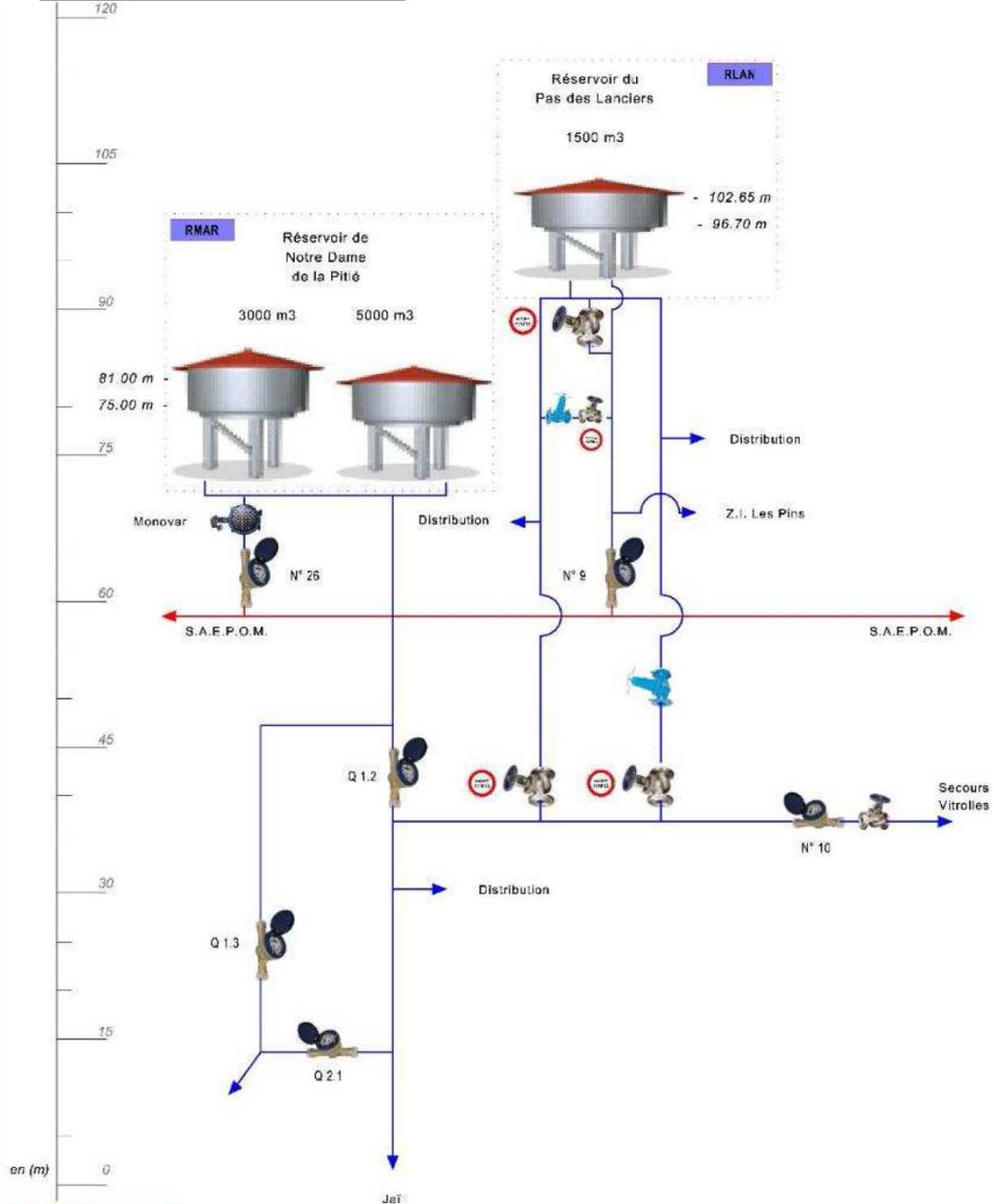
## **5°/ Réserves**

La commune compte 3 cuves réparties sur 2 sites différents pour un volume total de 9 500 m<sup>3</sup>:

- Pas des Lanciers (1 500 m<sup>3</sup>)
- Notre Dame (8 000 m<sup>3</sup>)

Les réserves totales de la commune, résultant des réserves des réseaux et des centres de production, sont évaluées à 9 500 m<sup>3</sup>. L'autonomie de la commune est estimée à 23 h.

**6° Schéma du réseau actuel :**



**Profil hydraulique du réseau d’alimentation en eau potable sur Marignane**



